Harfleur
Zoom
Informations Municipales - numéro 136 - Septembre 2025

La bibliothèque E. Triolet s'installe à...

La Forge,
un espace culturel pluriel

Nota bene...

Projet de loi de finance 2026 :
43,8 milliards d'économie à trouver !

La cure austéritaire

Le 15 juillet 2025, le Premier Ministre François Bayrou a dévoilé son plan d'austérité avec pour objectif la baisse de la dette de la France jusqu'à 4,6% en 2026. Les efforts seront portés par l'Etat (pour 4,8 milliards), les opérateurs publics (5,2 milliards), les collectivités territoriales (5,3 milliards) et la sécurité sociale (5,5 milliards) qui représentent les principaux contributeurs. D'autres économies ont été annoncées, elles devraient porter notamment sur les jours fériés avec la suppression du 8 mai et du lundi de Pâques pour 4,3 milliards d'économie chacun.
Comme il est constaté, ce projet de loi semble être loin de faire l'unanimité. À gauche, on souligne qu'aucun effort n'est demandé aux plus riches avec, entre autres, le refus de mettre en place la taxe Zucman. Pourtant cette taxe pourrait représenter une recette de 25 milliards d'euros portés par les 1800 patrimoines les plus aisés, à l'inverse, l'effort est demandé aux retraités, aux malades et aux salariés.

Les communes : des concessions toujours plus difficiles

Concernant les collectivités, c'est un effort de 5,3 milliards d'euros qui leur sera demandé. Comme les années précédentes, l'ensemble des associations d'élus locaux (tous partis confondus) s'est élevé contre cette exigence qui s'avère de plus en plus difficile à satisfaire. Depuis plusieurs années, les dotations de l'Etat n'ont pas cessé de diminuer mais dans le même temps, les besoins des habitants n'ont pas cessé d'évoluer et pour cause : parmi les collectivités, les communes représentent le premier rempart face aux maux des habitants.
Elles sont amenées à répondre, en fonction de leurs possibilités, aux besoins de leurs administrés tout en devant faire avec des budgets très contraints. Si l'exécutif s'est engagé à recevoir tous les partis politiques et à consulter les associations d'élus, tout porte à croire que les efforts demandés seront avant tout portés par le service public dans toutes ses dimensions.
À suivre…

Sommaire

Retrospective
Dossier
En détails
Focus
Actu
Infos
Conseil municipal

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du plateau
14 600 Honfleur

Editorial

Une nouvelle année scolaire qui démarre
Les vacances paraissent déjà loin. On va pouvoir encore un peu utiliser nos maillots de bain, nos serviettes et nos sacs de plage. Dans quelque temps, nous écarterons de notre quotidien «crème solaire», «canicule», et autres termes chargés de soleil. Tout comme notre vocabulaire, notre vie s'apprête à muer jusqu'à l'été prochain.
Place, en effet, à la rentrée… ou plutôt aux diverses rentrées :

La rentrée scolaire
Je souhaite une très bonne année à tous les élèves, collégiens, lycéens et étudiants qui vont reprendre le chemin des écoles ou de l'université. Et cette reprise qui concerne beaucoup d'entre nous, que l'on soit parent, grand parent et qui rythme aussi de nombreux aspects de la vie en France.

La rentrée sociale et politique
Alors que la situation du pays se dégrade toujours plus, que le quotidien de beaucoup de nos concitoyens est devenu intenable, nous sommes de plus en plus nombreux à attendre des Femmes et Hommes politiques qu'ils soient porteurs de valeurs qui semblent aujourd'hui faire défaut à certains. Le temps des privilèges pour certains et de la diète pour la majorité doit se terminer.
Comme toujours, la municipalité vous accompagne du mieux qu'elle peut, et ce mois-ci les travaux sur Beaulieu pour le nouveau réseau de chaleur va débuter. Cela permettra aux bénéficiaires d'avoir une stabilité des coûts énergétiques.

La rentrée culturelle
La rentrée culturelle à Harfleur vient prendre le relais des manifestations estivales. La programmation concoctée par les agents et les élus va cette année encore vous faire passer de très bons moments. Je vous invite à venir nombreux à l'ouverture de la saison culturelle le 26 septembre pour la découvrir.

Quant à moi je vous souhaite une belle rentrée, douce, paisible et enrichissante.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Retour sur les animations d'été

Animations et Sport

Stage «bien-être»

Initiation Karaté enfant par l'ASHB

Le défi du shipplanner avec Le Havre Port Center

Contes en musique - Cie La Belle Envolée

Visite du port du Havre en réalité virtuelle avec Le Havre Port Center

Pêche avec l'AAPPMA

Club de modélisme Naval de Haute Normandie

Hockey avec animateur «Un été au parc»

La caravane du sport avec UFOLEP 76

Danse de l'été avec les animateurs «Un été au parc»

Bibliothèque Elsa Triolet

Le «Tablier à histoires»

Atelier création d'objets variés

L'heure du conte

Bourse aux livres

Musique au parc

Kaddy and the Keys

Sabrina et Feddy Friant

Ritmo Flamenco

DJ Ceysar

Disco Inferno

The Dark Martin's

Back In Track

Soirée d'ouverture

Voodoo Dust

Rétrospective

13 et 14 juillet

13 juillet - Soirée musicale avec Catalina «La Colombiana»

13 juillet - Soirée musicale avec Ambre B-S

14 juillet - Jeux et structure gonflable

14 juillet - Discours de Christine Morel

14 juillet - Balade en rosalie

14 juillet - Stand maquillage

14 juillet - Jeux en bois

Petite enfance

Fresque en crépon

Jardinage

Percussions avec Corcovado

Les arts en piste

Spectacle équestre - Élisa Laville

Initiation aux arts du cirque

Spectacle «Gino Circus»

Gagnants du concours de dessins avec animatrice «Un été au parc

Soirée musicale Juanito y Amigo

Spectacle équestre - Élisa Laville

Rétrospective

Des photographies d'ici et d'ailleurs

Tout au long de l'été, vous avez pu profiter de deux expositions photographiques remarquables. D'un côté celle d'Enzo Girard au musée du Prieuré, de magnifiques vues de notre belle région. Intitulée «Ma Normandie», elle offrait des panoramas connus et pourtant inédits. D'un autre côté, l'exposition de Thomas Morel, «Ameseginalehu», installée en extérieur, partout dans la ville, elle faisait voyager le public en Éthiopie, jusque dans la vallée de l'Omo. Autant de visages qui nous ont rapproché du bout du monde.

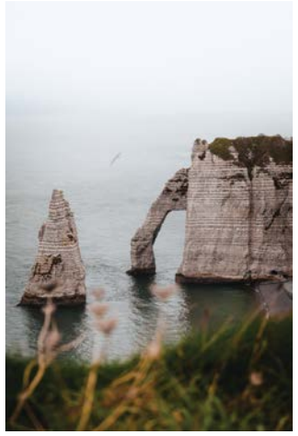

L'écho des commerces

Ouverture de Cap West HARFLEUR

La réponse aux besoins de mobilité des entreprises du territoire.

Cap West Résidences & Affaires à Harfleur c'est : 68 appartements meublés et lumineux, bien agencés pour conjuguer confort et efficacité.
Adaptés aux séjours professionnels de courte ou moyenne durée, aux intérimaires, stagiaires, alternants, étudiants...

Composition de la résidence :
35 Studios de 25 à 35 m²
29 T2 de 35 à 55 m²
4 T3 de 60 à 65 m²

Atouts :
Accès rapide au Havre et à la zone industrialo-portuaire. Installé en bord de rivière, offrant une vue dégagée et un cadre apaisant.

Attention :
la demande est forte, réservation auprès de Claire Fourcade - Manager de Secteur Normandie par téléphone au 02 21 34 80 00 ou par mail : harfleur@capwestresidence.fr

Rétro travaux d'été

Les mois d'été sont des périodes propices aux travaux pour les communes. Moins de fréquentation des lieux publics, pas d'enfants dans les écoles… Bref c'est le moment de passer à l'action, et de s'attaquer à tout ce qui ne peut pas être faits durant l'année scolaire.

Ci-dessous un récapitulatif par lieux des « Chantiers estivaux » :

Dans les établissements scolaires

École André Gide (primaire) :
- réfection de 2 salles périscolaires
- transition ampoules LED pour couloirs et classes

Réfection de la véranda = **15 000€**

École André Gide (maternelle)
- Remplacement de 2 portes d'entrées
- Réparation de poubelles descellée

Création d'une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite = **23 950€**

École de Fleurville
- Réfection des peintures de 3 classes
- Suppression d'un muret

Réfection de la toiture = **28 700€**

École Germaine Coty
- Rénovation des sanitaires

École Françoise Dolto
- Réfection toiture terrasse

École des Caraques
- Transition ampoules LED

Remplacement des menuiseries = **23 000€**

Travaux divers dans toutes écoles confondues
- Déménagement mobilier pour le grand nettoyage par le service hygiène des locaux
- Réfection des traçages au sol
- Reprise des pieds de chaises
- Vérification des vélos des écoles maternelles
- Vérification des aires de jeux

Remplacement de rideaux = **10 356€**

Dans les bâtiments municipaux

Moulin à musique
- Réfection murs de cage escalier
- Ajout de prises électriques
- Changement des cylindres de clés

La Forge
- Peinture dans le sas d'entrée

Hôtel de Ville
- Isolation phonique et faux plafond
- Transition ampoules LED

Complexe sportif Maurice Thorez
- Rénovation des portes
- Signalétique
- Peinture du local arbitres et des gradins

Voirie - Extérieur

- Installation panneaux des entrées de ville

Dossier

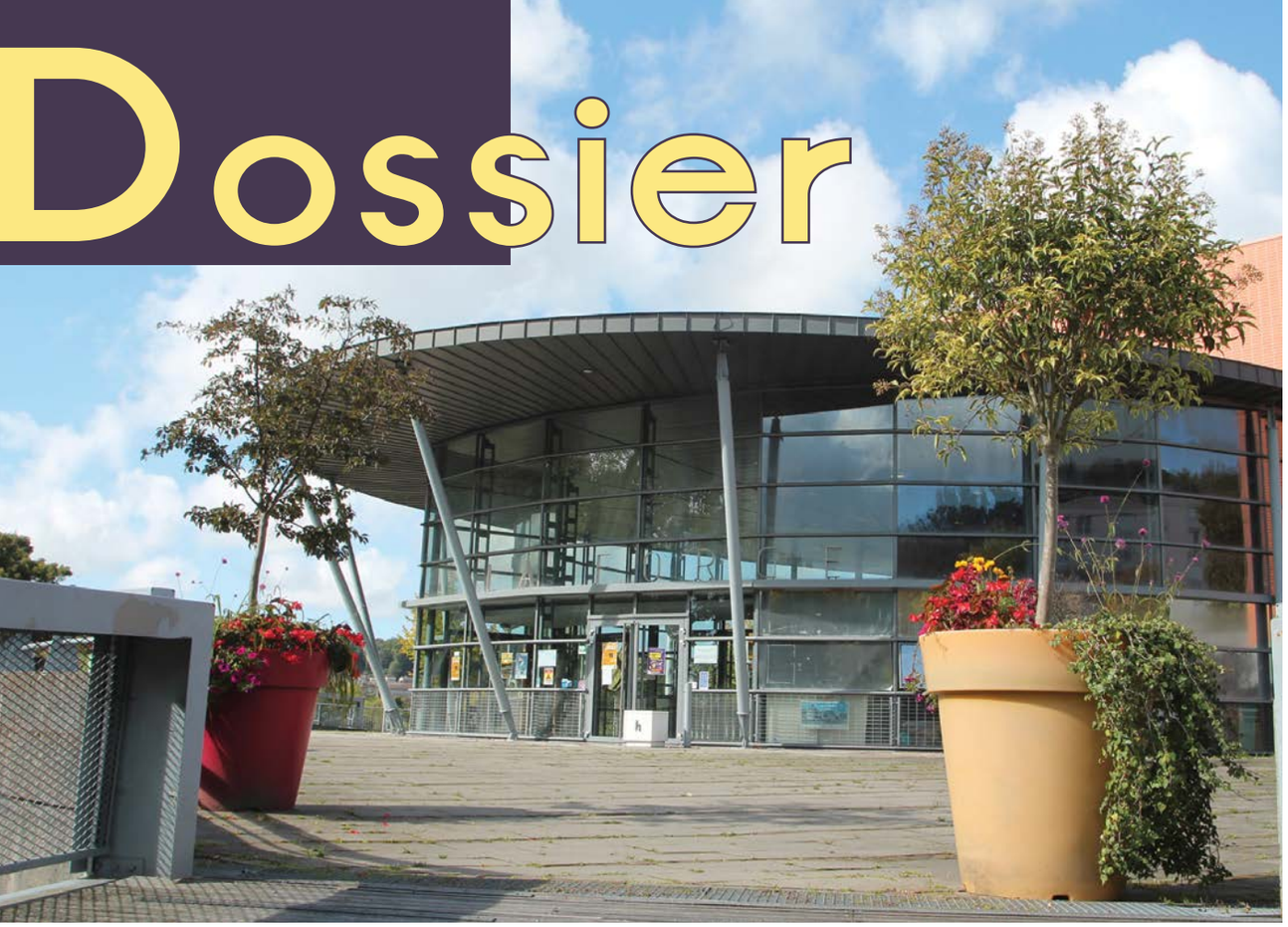

La saison culturelle 2025-2026 s'annonce riche en nouveautés. Nous avons le plaisir d'accueillir la bibliothèque Elsa Triolet au cœur du centre culturel La Forge. La Forge devient ainsi un lieu de vie et de culture partagées, où se côtoient espaces de lecture adaptés, un coin chaleureux dédié à la petite enfance, et une circulation repensée pour mieux accompagner chacun dans sa découverte. Des animations variées viendront enrichir ce cadre, pour faire de La Forge un véritable carrefour culturel et un foyer de rencontres.

L'année 2026 sera également marquée par les 40 ans de la Fête de la Scie. Cette édition anniversaire s'annonce exceptionnelle, alliant avec élégance fidélité aux racines médiévales et souffle festif renouvelé. Au cœur de la fête, un grand banquet viendra souligner l'importance des célébrations populaires, tandis que reconstitutions historiques, arts de la rue, démonstrations immersives et artisanat rythmeront cette manifestation conviviale, pensée pour un public familial toujours plus nombreux.

Cette saison s'articule autour de trois axes majeurs, pensés comme des passerelles vers nos projets futurs : Le Beau Verbe, mettant à l'honneur la langue, l'écriture et les formes contemporaines de narration ; Le Jeu, en résonance avec le développement des activités ludiques au sein de la bibliothèque ; En attendant la Fête de la Scie, qui prépare le terrain à cette grande fête par des expositions et conférences.

Enfin, à compter du mercredi 10 septembre 2025, vous pourrez acheter vos billets de spectacles en toute simplicité, directement depuis chez vous sur www.harfleur.fr. Ce nouveau service en ligne, sans frais supplémentaires, vous permettra de réserver facilement vos places pour toute la saison.

Nous vous invitons à partager avec nous ces moments d'émotion, de découverte et de partage, dans un lieu toujours plus vivant et généreux.

À très bientôt à La Forge !

Ousmane Ndiaye
Adjoint au Maire en charge des affaires culturelles

C'est parti !

26 et 27 septembre

Un weekend pour lancer la saison nouvelle, et découvrir un lieu réinventé

Ouverture de la saison culturelle

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

19h - La Belle Envolée
(Durée : 1h)

[Visite Théâtralisée]

Bienvenue à la nouvelle Bibliothèque !

Cie La Belle Envolée

Années 70. Comme tous les jours, Mam'zelle Chut part travailler à la bibliothèque Elsa Triolet, quand soudain, elle s'aperçoit que tout a changé ! Elle a fait un bon dans le temps et découvre une nouvelle bibliothèque, toute belle, toute neuve... Elle en profite pour rappeler ses souvenirs... le tout avec espièglerie et humour

20h - Gilles Adam
(Durée : 1h15)

[Concert Solo]

Mon tour de champ est un hectare

De et par Gilles Adam

Dans «Mon tour de champ est un hectare», Gilles Adam propose une chanson française décalée, entre humour et émotion. Il aborde l'amour, l'ivresse, le sport ou l'actualité avec sensibilité et (auto) dérision. Dans une ambiance bon enfant, on croise des personnages insolites, et la mer n'est jamais bien loin pour ce Havrais pur port.

Tout public - Soirée gratuite sur réservation à l'accueil de La Forge

Ouverture de la nouvelle bibliothèque

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

10h - Association Ann's TrÂme GrAm
Durée : 30 mn + temps de découverte

[Contes et musique jeune public]

Le voyage de Maeva

par l'association Ann's TrÂme GrAm
De 6 mois à 3 ans

À bord de son bateau, Maeva sillonne la mer, fait des rencontres étonnantes, et entraîne le public dans une aventure sensorielle où chants, lectures et poésie se mêlent. Un moment doux, coloré, rythmé par l'éveil, la curiosité et le partage. Le décor se déploie comme un livre géant, et invite les enfants à entrer dans un monde imaginaire doux, coloré et apaisant.

14h - Le Créa Bus
Durée : 9 min par séance - Jauge : 8 pers. par séance

[Spectacle immersif]

Le rêve d'Alphonse

par Le Créa Bus
Tout public sans limite d'âge

Entrez dans le Créa'Bus 2.0, une salle itinérante où son, lumière et vidéo donnent vie au conte Le rêve d'Alphonse en 360°. Un moment immersif, poétique et intime à vivre en famille. Alphonse dort... mais dans ses rêves, il s'évade loin de son quotidien bien ordonné. Spectacle entre-sort : 9 minutes par session, en petit comité.

Tout public - Gratuit sur réservation à La Forge

Agenda À noter

Agenda de la saison 2025-26 en bref...

Centre culturel La Forge et Musique hors les murs (spectacles)

26/09/2025 - 19h - **Bienvenue à la nouvelle Bibliothèque** - visite théâtralisée - Bibliothèque Elsa Triolet
26/09/2025 - 20h - **Mon tour de champ est un hectare** - concert - La Forge
27/09/2025 - 10h - **Le voyage de Maeva** - contes et musique jeune public - Bibliothèque Elsa Triolet
27/09/2025 - 14h - **Le rêve d'Alphonse** - spectacle immersif - Bibliothèque Elsa Triolet
04/10/2025 - 20h30 - **La Lettre d'Italie** - théâtre - La Forge
11/10/2025 - 14h30 - **Rêveries sonores** - sieste électro - La Forge
07/11/2025 - 20h30 - **Inconnu à cette adresse** - théâtre - La Forge
03/12/2025 - 10h et 11h - **Entrez donc !** - spectacle musical jeune public - La Forge
14/12/2025 - 17h - **Black Harmony Gospel Singers** - concert gospel - Eglise Saint-Martin
23/01/2026 - 20h30 - **Le Limier** - théâtre thriller - La Forge
24/01/2026 - 18h30 - **Amour et piano** - théâtre vaudeville - Bibliothèque Elsa Triolet
30/01/2026 - 20h30 - **La Méthode Sherlock** - théâtre et mentalisme - La Forge
31/01/2026 - 20h30 - **Phèdre dans tous ses états** - théâtre classique - La Forge
07/02/2026 - 20h30 - **Orchestre Symphonique Pointe de Caux** - musique de ballets - La Forge
28/02/2026 - 20h30 - **Mathieu Stepson** - magie et mentalisme - La Forge
10/03/2026 - 20h30 - **Apocalypse now now - Dédo** - humour - La Forge
14/03/2026 - 17h30 - **La Passion selon Saint-Matthieu** - concert symphonique - Eglise Saint-Martin
11-12/04/2026 - En continu - **Fête de la Scie 2026** - Evénement - Centre ancien
20/05/2026 - 10h et 11h - **Vie de grenier** - spectacle d'ombres jeune public - La Forge
30/05/2026 - 20h30 - **Mike & Riké** - concert - La Forge

Festival Côté Cour Côté Jardin

Musée du Prieuré

- **des collections permanentes**
  (Préhistoire, Mérovingiens, Moyen Âge...)
- **des expositions temporaires**
  (« Atout port », « Le dé », Alexandre Honoré...)
- **des conférences**
  (Archéologie et patrimoine médiéval, les Vikings...)
- **des ateliers**
  (« Fabrique ton vitrail », ateliers jeux)
- **un escape game**

Ouverture au public
- Hors vacances scolaires :
  mercredi, samedi et dimanche de 15h à 18h
- Vacances scolaires :
  du mercredi au dimanche de 15h à 18h
- Fermeture annuelle pour inventaire :
  du 1er décembre au 1er février

Bibliothèque Elsa Triolet

- **des rendez-vous réguliers**
  (L'Heure du conte, Club lecture)
- **des événements et temps forts**
  (Bal d'Halloween, brunch littéraire, journée bretonne)
- **des actions hors-les-murs**
  (Les dictées de la RPA)
- **un projet participatif**
  (« Nos Lettres »)

Ouverture au public
Mardi : 15h45 - 19h
Mercredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h

Infos pratiques

La Ville d'Harfleur tient à remercier l'ensemble des artistes, compagnies et partenaires dont l'engagement contribue à la réussite de cette saison culturelle.

Centre culturel La Forge

Bibliothèque Elsa Triolet
et salle de spectacle «Le Creuset»
rue Frédérique Chopin
76700 Harfleur
Numéro de licence : L1-R-22-003070 / L2-R-22-003525 / L3-R-22-003526

Renseignements et/ou réservations
Salle de spectacle «Le Creuset»
Téléphone : 02 35 13 30 09
Billetterie en ligne : www.harfleur.fr
Facebook : La Forge Harfleur

Bibliothèque Elsa Triolet
Téléphone : 02 35 13 30 53
Programme complet des animations disponible sur le portail de la bibliothèque, via www.harfleur.fr

Musée du Prieuré
Téléphone : 02 35 13 30 58
50 rue de la République
76700 Harfleur

Du nouveau qui facilite la vie : une billetterie en ligne !

À compter du mercredi 10 septembre 2025, vous pourrez désormais acheter vos billets de spectacles en toute simplicité, directement depuis chez vous, sur le site officiel www.harfleur.fr.
Profitez de ce service pratique pour réserver vos places pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle, sans frais supplémentaires.
La billetterie en ligne de La Forge vous offre un service sécurisé, rapide et accessible 24h/24
Vous pouvez également vous procurer vos billets :
- À l'accueil de La Forge, à compter du 10 septembre, les :
  Mardi : 14h - 19h
  Mercredi : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h30
  Jeudi : 13h30 - 17h30
  Vendredi : 13h30 - 17h30
- Via le réseau FranceBillets et Fnac.com, pour une sélection de spectacles uniquement.

Tarifs	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif solidaire
A	5 €	3 €	2 €
B	10 €	6 €	4 €
C	15 €	9 €	6 €
D	20 €	13 €	8 €
E	25 €	15 €	10 €
F	30 €	18 €	12 €

Suivez la saison en temps réél sur www.harfleur.fr et sur la page FB ville d'Harfleur !

La bibliothèque Elsa Triolet
déménage à La Forge pour mieux vous servir

Durant l'été, vous avez peut-être remarqué du mouvement du côté de la bibliothèque municipale… Et bien vous aviez raison car celle-ci a préparé sa migration (inventaire, aménagement du nouveau lieux, nouveautés, déménagement…), afin d'ouvrir dans ses nouveaux locaux le samedi 27 septembre prochain.

Plusieurs problématiques et la volonté d'une amélioration du service public ont conduit la municipalité à considérer cette solution même si l'emplacement actuel, au centre du coeur historique de la ville, était ancré dans les habitudes et les connaissances de beaucoup de Harfleurais.
En premier lieu : l'accessibilité, Elsa Triolet (car elle garde son nom) sera située au rez-de-chaussée du bâtiment, le bâtiment dispose, en outre, d'un parvis accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduites) et aux poussettes.

Ensuite, elle pourra profiter, sur toute sa longueur de l'accès direct à l'extérieur, un « mail » piétonnier permettant des animations et ateliers en plein air, bref une palette de nouveautés en perspective.
Enfin, la bibliothèque fera partie intégrante de l'espace culturel La Forge, permettant aux usagers un accès direct et privilégié à une grande diversité culturelle dans un même lieu, à la croisée des trois quartiers d'Harfleur.

L'inauguration aura lieu le vendredi 26 septembre à 19h
(programme détaillé dans les pages Dossier).

Ouverture au public
Mardi : 15h45 - 19h
Mercredi : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

Nouveau portail en ligne

À partir du 26 septembre 2025, la Bibliothèque Elsa Triolet propose un nouveau portail en ligne via www.harfleur.fr. Moderne et intuitif, il permet de s'inscrire, de consulter ses prêts, de vérifier la disponibilité des ouvrages et de retrouver toutes les dates des animations. Un outil numérique pensé pour simplifier l'accès aux services et renforcer le lien avec les usagers.

Un projet participatif

Nos lettres

Du 27 septembre au 7 novembre 2025

Le projet « Nos lettres » invite chacun à écrire une lettre librement : à l'enfant que vous étiez, à la planète, à un proche… Pas besoin d'être écrivain, seule l'envie de s'exprimer prime.
Les lettres seront exposées à la bibliothèque tout au long de la saison.

Les événements et temps forts

Vendredi 31 octobre 2025
de 18h à 20h - Salle Le Creuset
Bal d'Halloween
Sur inscription au 02 35 13 30 53.

Samedi 15 novembre 2025 - 10h30
Brunch littéraire
Rencontre conviviale avec l'auteur harfleurais Jean-Marc Viron, à l'occasion de la sortie de son deuxième roman policier, Meurtres en héritage.

Mercredi 17 décembre 2025 - de 14h30 à 16h30
Après-midi jeux de société pour petits et grands

Du 7 janvier au 11 février 2026
Exposition « Naître fille »

Jeudi 22 janvier 2026 - de 18h à 21h
« Une soirée à la bibliothèque »
(Nuit de la Lecture)

Mercredi 25 février 2026 - de 14h à 17h
Concours de puzzles

Vendredi 6 février 2026 - 18h
Séance vidéoclub ado

Du 17 au 31 mars 2026
Focus Poésie (Printemps des Poètes)

Mercredi 11 mars 2026 - de 14h30 à 16h30
Après-midi jeux de société pour petits et grands

Du 14 avril au 27 mai 2026
Exposition « Jardiner au naturel »

Jeudi 23 avril 2026 - de 15h à 16h30
Atelier créatif « jardin et fleurs »
Un moment de création autour de la nature et du printemps.

Mercredi 10 juin 2026 - de 13h30 à 17h
Journée bretonne
Découverte de la culture bretonne, de son folklore… et de ses saveurs.

Les rendez-vous réguliers

L'Heure du conte (dès 7 ans)
Les mardis à 18h aux dates suivantes : 7/10, 28/10 (Halloween), 25/11 (Soirée pyjama), 13/01, 10/02 (Si t'as la pétoche, sors ta lampe de poche), 17/03, 28/04, 19/05

Clubs lecture (dès 18 ans)
Les mardis à 18h aux dates suivantes : 14/10 (Octobre rose), 18/11, 27/01, 24/03, 26/05

Mais aussi…
À travers des temps de dictée mensuels, la bibliothèque s'engage à offrir aux Anciens un temps convivial et stimulant, favorisant le lien social et le plaisir partagé autour de la langue française.

La future section jeunesse et son arbre à palabre.

Avec la rentrée scolaire,
du changement et du mouvement !

Nouvelle année, nouvelle direction pour deux écoles de la Ville

ÉCOLE DES CARAQUES

Départ de M. Savéan, directeur de l'école des Caraques, il avait pris ses fonctions en septembre 2017.
Parmi les engagements de M. Savéan, la ville a pu compter sur sa motivation pour apaiser les tensions entre les élèves et combattre les effectifs de classes trop élevés. Il a permis l'organisation de la première randonnée à vélo de l'école avec une classe de CM2, et dans la continuité a également mis en place (avec la municipalité) le projet « Savoir Rouler à Vélo » durant l'année scolaire 2024 – 2025 avec l'ensemble des CM1-CM2.
Ce projet a remporté un beau succès et sera suivi par toutes les classes de CM2 d'Harfleur au cours de l'année scolaire 2025 – 2026.

Mr Savéan est remplacé depuis la rentrée 2025 par Mme Ladame.

ÉCOLE GIDE PRIMAIRE

Départ de Mme Pérot, qui avait pris le poste de directrice en 2016 mais avait déjà enseigné à l'école André Gide en 1989 et 1990.
Mme Pérot accompagnée de son équipe, a su brillamment porter, en plus de l'apprentissage scolaire traditionnel, des projets culturels permettant aux élèves une plus grande ouverture sur le monde qui les entoure.
Mme Pérot sera remplacée, dès la rentrée 2025, par Mme Dellie.

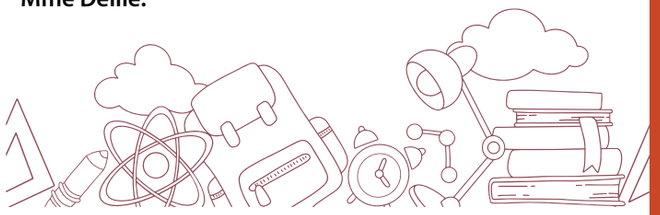

Du mouvement chez les professeurs !

Des départs en retraites :
École A. Gide Primaire : **M. Martin**
École A. Gide Maternelle : **Mme Povie** (25 ans passés à l'école A. Gide Maternelle)
Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite !

Et des arrivées :
Ecole G. Coty : **Mme Babel**
Ecole A. Gide : M**me Vivier et Mme Morice.**
Ecole A. Gide Maternelle : **Mme Diranzo**
Nous leur souhaitons la bienvenue à Harfleur.

Petit rappel sur l'accueil périscolaire :

Le matin accueil de 7h45 à 8h50
Le soir accueil de 16h30 à 18h
Les inscriptions doivent impérativement être faites en mairie, au pôle accueil population, 55 rue de la République.

En quelques chiffres

Au total **823 enfants ont fait leur rentrée** le 1er septembre 2025

313 Maternelles et **510 Primaires**.
Effectifs stables, la différence avec l'an dernier = **28 élèves**

Zéro fermeture de classe / Zéro ouverture de classe

Meurtre au château

Enquête / jeu - Par Touches d'histoire
Dans le cadre du lancement des Journées européennes du patrimoine
Vendredi 19 septembre - 19h
Tragique nouvelle ! En plein cœur du 17e siècle, un corps a été retrouvé au château et les habitants sont sous le choc... Qui a pu perpétrer cet affreux crime et surtout pourquoi ? Telles sont les questions qui hantent les esprits après cette macabre découverte. Ils ont besoin de la meilleure équipe de détectives.
A partir de 10 ans - durée 1h30
Accès libre sur inscription
Inscriptions au 02 35 13 30 09 [La Forge]
ou sur tourisme@harfleur.fr
Une autre session est programmée le dimanche 12 octobre à 15h

Vivant !
Mémoires et horizons de la Fête de la Scie

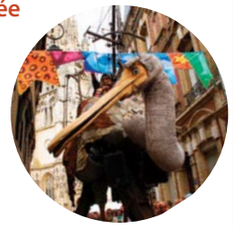

Exposition
Dans le cadre de la démarche de patrimonialisation de la Fête de la Scie
Samedi 20 et dimanche 21 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h - Musée du Prieuré
Cette exposition vous invite à revivre les 40 ans d'une tradition festive unique. À travers des photographies, des archives, des témoignages et des costumes confiés par les Harfleurais, découvrez l'évolution de cet événement emblématique d'Harfleur. Chaque pièce exposée raconte une histoire, celle de la ville, des habitants et de l'esprit de la fête. Plongez dans l'ambiance des éditions passées et explorez les moments forts de cette aventure culturelle. Cette exposition témoigne également de l'importance de cette fête, fondatrice de l'identité harfleuraise.
Accès libre

400 ans d'histoire, l'Hôtel de Ville d'Harfleur

Visite
Dimanche 21 septembre - 10h et 11h30 - Hôtel de Ville
Vous saurez tout depuis sa construction sous Louis XIII, son architecture, le parc et ses transformations. Vous saurez tout de cette demeure seigneuriale devenue hôtel de Ville au terme de 300 ans d'histoire. Bureau du Maire, salle des mariages, anciens salons, n'auront plus de secrets pour vous au terme de la visite.
A partir de 10 ans - durée 1h
Accès libre sur inscription
Inscriptions au 02 35 13 30 09 [La Forge]
ou sur tourisme@harfleur.fr

Les secrets de Saint-Martin

Enquête / jeu
Dimanche 21 septembre - de 14h à 16h - Église Saint-Martin
Menez l'enquête qui vous permettra de découvrir tous les secrets de l'église Saint-Martin. Dans ce monument historique, fleuron du patrimoine local, vous deviendrez un expert en architecture gothique. En famille ou entre amis, relevez le défi ! qui sait, votre persévérance pourrait être récompensée….
L'association des Amis de Saint-Martin dans sa Ville sera présente et proposera des démonstrations d'orgue.
A partir de 8 ans - Accès libre

Le clocher de l'église Saint-Martin, Harfleur

Visites
Proposées par la commune d'Harfleur
Dimanche 5 octobre - 14h, 15h15 et 16h30
Église Saint-Martin - Gratuit sur réservation
A partir de 15 ans - Durée 45 mn
Réservations au 02 35 13 30 09 [La Forge]

Le «phare du pays de Caux» s'ouvre pour une découverte exceptionnelle de ses éléments architecturaux du 15e siècle, qui vous emmènera des escaliers aux combles, en passant par la tour quadrangulaire et la galerie de promenade. Au fil de la déambulation, vous serez saisis par la richesse de l'ornementation de ce volume de pierre, imposant et léger à la fois.

Lutter contre les incivilités pour une ville propre

La propreté de la Ville demeure un des axes majeurs de l'action municipale. La commune d'Harfleur connait un certain nombre de sites identifiés où s'effectuent des dépôts sauvages réguliers, de natures diverses, qui nuisent à la salubrité publique, à la propreté et donc à l'image de la Ville.

Ces derniers ont augmenté depuis la transformation des modalités d'accès aux déchetteries communautaires. Enfin, ils ont un impact financier important puisque la Ville doit prendre en charge leur évacuation dans des centres de tri spécialisés.
Dans le but de lutter contre ces incivilités, et en complément des actions municipales déjà engagées en la matière, il est proposé d'instaurer, en vertu des pouvoirs de police du Maire pour préserver la salubrité publique, une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 € accompagnée d'une mise en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de cette réglementation dans un délai déterminé.
Ainsi, lorsque des déchets sont abandonnés, déposés ou gérés comme le stipule le Code de l'Environnement (et donc considérés comme « dépôts sauvages »), le Maire peut engager, sur la base d'un rapport de constatation, une procédure de sanction administrative telle que prévue à l'article L.541-3 du Code de l'Environnement.

Détails et montants des amendes prévues par l'arrêté municipal :

Pour les personnes physiques (particuliers) :

- Moins de 1m³ = 500€
  (1000€ en cas de récidive dans les 3 ans)
- Jusqu'à 3m³ = 1000€
  (3000€ en cas de récidive dans les 3 ans)
- Plus de 3m³ = 2000€
  (5000€ en cas de récidive dans les 3 ans)

Pour les personnes morales (entreprises) :

- Moins de 1m³ = 1000€
  (2000€ en cas de récidive dans les 3 ans)
- Jusqu'à 3m³ = 5000€
  (10 000€ en cas de récidive dans les 3 ans)
- Plus de 3m³ = 7500€
  (15 000€ en cas de récidive dans les 3 ans)

Harfleur en rose 2ème édition

L'opération « Harfleur en Rose » va de nouveau prendre place à Harfleur à l'occasion d' « Octobre Rose », pour lutter et sensibiliser au cancer du sein.
Comme pour l'édition 2024, la municipalité organise une marche et met en place un « Village des partenaires » le dimanche 12 octobre durant le traditionnel marché.

L'argent récolté sera intégralement reversé aux associations présentes sur le village des partenaires

Marche Rose

- Parcours de 6 km à travers toute la ville
  Rendez-vous à 9h30 sur la place d'Armes
- Échauffement en musique dans la bonne humeur avec la CAPAC

Possibilité de se garer sur le parking de La Forge

Inscription à la marche

- Au Pôle Accueil Population - place de l'Hôtel de Ville
- Au Pôle de Beaulieu, place Jean Mermoz
- Directement place d'Armes les 5 et 12 octobre matin durant le marché

La participation à l'événement se fait sous forme de dons libres

Village des partenaires

- De 9h30 à 12h30
- Exposition, prévention, palpation, sophrologie, réflexologie etc...
- Vente de produits dérivés

Harfleur fête La Semaine Bleue

Cette semaine est organisée par la Ville d'Harfleur en partenariat avec les associations locales proposant des animations «retraités» sur la commune.

Jeudi 9 octobre
Atelier déco Confection d'un porte clé
Avec le service retraités et le CCAS
Résidence des 104 > 14h30

Vendredi 10 octobre
Thé dansant animé par Régis Suez
Avec le service retraités
La Forge > 14h - Tarif unique 6€

Mardi 14 octobre
Forum santé-bien-être
Avec l'association Femmes Solidaires
La Forge > Toute la journée
Pour plus de renseignements contacter l'association Femmes Solidaires au 02 35 45 88 36

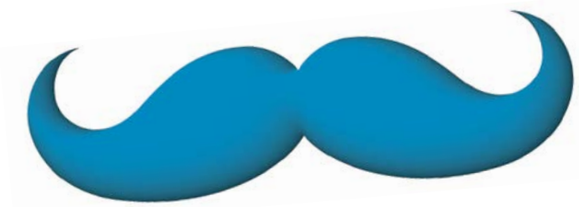

Mercredi 15 octobre
Marche d'orientation
« Le patrimoine d'Harfleur »
Avec le service retraités et le service des sports
Rendez-vous place d'Armes > 10h

Kermesse intergénérationnelle
Avec le service retraités, le Club Ados et le centre de loisirs
Résidence des 104 > 14h30

Dimanche 19 octobre
Spectacle Chœur d'or
Avec le service retraités
La Forge > 14h

La collecte
des biodéchets évolue

Après Sainte-Adresse en novembre 2023, puis le quartier St-François au Havre, Epouville, Angerville-l'Orcher, Montivilliers et St-Romain, le tri des déchets alimentaires arrive sur Harfleur.

23 points de collecte ont été validés lors des travaux de concertation menés en 2024.
La mise en service des points de collecte se fera au cours du mois de septembre 2025.
Pour cela, des rendez-vous vont être organisés avec les Harfleurais. Des ambassadeurs du tri y expliqueront comment fonctionne le point de collecte et l'intérêt de ce tri, ils donneront les bonnes consignes et distribueront des bio-seaux et de la documentation.

Nous vous proposons 4 rendez-vous sur votre commune :
- **Vendredi 26 septembre de 17h à 19h - Inauguration**
- **Lundi 29 septembre de 17h à 19h**
- **Mercredi 1er octobre de 17h à 19h**
- **Dimanche 5 octobre sur le marché en centre ville**

« Marotte et herbes folles »
enfin dévoilée à Beaulieu !

Le mercredi 24 septembre 2025 à 16h30 :
venez participer à l'inauguration de la statue monumentale et du projet graphique de la place Guy de Maupassant à Beaulieu !
Intitulé « Marotte et herbes folles » cette réalisation artistique est le fruit d'un travail commun entre les artistes Hervé Delamare et Carole Grammont et les habitants du quartier.
La statue sera dévoilée et les pochoirs réalisés en ateliers exposés en présence des artistes.
Dans le cadre de la patrimonialisation de la Fête de la Scie et des projets « Politique de la Ville ».

Le réseau de chaleur se déploie sur Beaulieu

Un réseau de chaleur permet, depuis une chaufferie collective, d'acheminer jusqu'aux bâtiments de l'eau chaude produite généralement à partir d'une source d'énergies renouvelables, réduisant ainsi l'impact carbone sur son territoire.

Afin d'alimenter le réseau de chaleur Le Havre Sud, une centrale biomasse a été construite par le groupe Suez, baptisé BioSynErgy.

Le réseau de chaleur sera alimenté par 3 sources principales :
- 65% de la chaleur sera fournie par la centrale BioSynErgy (fonctionne grâce à la valorisation de déchets biomasse de classe B issus du bois, d'encombrants, de meubles…)
- 15% proviendront de la récupération de chaleur fatale industrielle (installations industrielles de TotalÉnergies, qui viendront l'alimenter par un système de récupération d'énergie sur le processus industriel)
- les 20% restant seront en provenance de la chaudière gaz de Caucriauville, qui sera utilisée en appoint ou en secours

Le réseau de chaleur Le Havre Sud sera alimenté à 80% par des énergies renouvelables et de récupération.

Bonne nouvelle pour Harfleur, le réseau de chaleur va se déployer sur le quartier de Beaulieu :
- les immeubles Habitat 76,
- les écoles André Gide maternelle et élémentaire,
- le pôle administratif de Beaulieu.

Les travaux sont prévus pour septembre 2025.

L'entreprise en charge assurera une communication continue avec les riverains, et nous vous tiendrons informés de l'évolution du chantier.

Une nouvelle salle pour plus de services

Dans le cadre de la réorganisation du Pôle de Beaulieu, la Municipalité a regroupé les différents services à la population de façon cohérente et optimal.

Afin de disposer d'un espace suffisant pour héberger les différentes activités de ce pôle social et permettre des actions de proximité efficaces, la Ville d'Harfleur acquière l'ancienne chapelle Jeanne JUGAN dans le cadre d'un échange de parcelles avec l'association Diocésaine du Havre.
En cohérence avec la politique harfleuraise pour l'égalité hommes-femmes, ce lieu va être renommé : « Salle Louise LECLERC » afin de saluer le parcours de madame Louise LECLERC (née LEFEBVRE le 28 août 1927), au sein du Conseil Municipal d'Harfleur. Elle fut adjointe au Maire en charges des Affaires Sociales de 1965 à 1977, et responsable de l'Union des Femmes Françaises de Seine-Maritime.

Naissances :
01/08/25 HILAIRE Esmée
07/08/25 BERTIN Nalia

Mariages :
26/07/25 LEMAIRE David & BAILLEUL Megane
02/08/25 DUPUI Norman & CORREA Cynthia
02/08/25 GORAND Loïc & DUBUC Tatiana
16/08/25 LIMARE Amaury & LECHERBONNIER Sarah
21/08/25 PITTE David & LE BRIS Jessica

Décès :
27/05/25 COQUEREL Denise
09/06/25 BOUTRY Nicole
04/07/25 TURBÉ Jean
05/07/25 GODEFROY Marie-Claire
13/07/25 MOREL Yoan
19/07/2025 HUTYRA Aurora

Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL D'HARFLEUR DU SAMEDI 21 JUIN 2025

Non à l'arme nucléaire

VU le vœu qui est soumis au Conseil Municipal, à savoir : signer L'appel des Villes pour soutenir le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN),
VU l'article 55 de la Constitution qui dispose que « les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois »,
VU le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) – signé et ratifié par la quasi-totalité des États membres de l'ONU, dont la France en 1992, à l'exception de la Corée du Nord, de l'Inde, d'Israël, du Pakistan, du Soudan du Sud, qui stipule dans son article VI que « chacune des parties au Traité s'engage […] sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires […] et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace »,
VU que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté le 7 juillet 2017 par l'Assemblée générale des Nations Unies stipule que « Chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance :

- mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaire ;
- transférer à qui que ce soit, des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires, ou le contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ;
- accepter le transfert d'armes nucléaires ou autre dispositifs explosifs nucléaires ou du contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ;
- employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires ;
- aider, encourager ou inciter quiconque, de quelque manière que ce soit, à se livrer à une activité interdite à un État partie du présent Traité ;
- autoriser l'implantation, l'installation ou le déploiement d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires sur son territoire ou en tout lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle. »

VU l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité qui concerne entre autres la prévention des accidents et des pollutions.

ATTENDU que l'arme nucléaire a été utilisée comme arme de guerre par deux fois (Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août 1945), et plus de 2 000 fois à travers des explosions souterraines et atmosphériques, que l'année 2025 marque les 80 ans de la première explosion d'arme nucléaire (désert Alamogordo, Etats-Unis) et les 80e commémorations des bombardements atomiques des villes d'Hiroshima et de Nagasaki,
ATTENDU que l'existence même des armes nucléaires accroît le danger d'un usage volontaire ou accidentel, que toute détonation nucléaire aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques pour l'ensemble des États et un impact pour les générations futures,
ATTENDU que le budget de 53,7 milliards d'euros engagés par la France, sur la seule période 2024-2030, selon la loi de programmation militaire, pour la modernisation et le renouvellement de l'arsenal nucléaire vont à l'encontre de l'article 26 de la Charte des Nations Unies,
ATTENDU que nous sommes directement concernés par le danger des armes nucléaires dirigées vers nos centres urbains et les populations civiles et que nous serions dans l'incapacité de prendre en charge les souffrances subies par la population,

CONSIDÉRANT de plus l'attribution du prix Nobel de la paix le 6 octobre 2024 à l'organisation japonaise Nihon Hidankyo qui représente les survivants des bombes A et H,

INDIQUE que le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur demande à Madame le Maire de rejoindre les signataires de l'Appel des Villes et d'adresser une requête au Président de la République pour que la France adhère au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires :
« Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer. »

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité

Prochain Conseil Municipal :
Samedi 27 septembre 2025
9h30 - Salle du parc
Les procès verbaux des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire
Jeudi 02 octobre 2025 - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Tribunes

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

La rentrée sera chaude !?
C'est la rentrée ! Comme chaque année cela signifie la fin des vacances, le raccourcissement des journées mais aussi des dépenses supplémentaires, auxquels s'ajoute cette année encore un climat de doute pour l'avenir.

- Conflits armés en Europe et au Moyen-Orient dont les issues semblent incertaines et où les atrocités s'accumulent chaque jour.
- Annonces alarmantes sur le futur budget de l'État, 44 milliards à économiser et comme à chaque fois, les économies seront faites en rognant le pouvoir d'achat des classes populaires,
- La suppression de 2 jours fériés dont le 8 mai symbole de la victoire sur le nazisme en 1945, au même moment où l'extrême droite n'a jamais été si forte en France et en Europe depuis un siècle.

Et pendant ce temps, une commission d'enquête sénatoriale nous révèle que plus de 200 milliards ont été versés en 2019 aux entreprises, soit 5 fois le montant des économies nécessaires pour cette années. Et tout cela, non seulement sans contrepartie mais sans même savoir à qui et combien l'État a pu donner ! Ces bénéficiaires ont même pu choisir de reverser des dividendes à leurs actionnaires au lieu de créer des emplois.
Bien loin de toutes ces malversations, nous élus harfleurais avons toujours préféré soutenir directement les gens, soit par nos actions sociales, soit par notre politique de bas tarifs municipaux que ce soit pour les repas de cantines ou pour la culture, nous osons même la gratuité pour ce qui est des animations d'un Eté au Parc ou encore de la Fête de la Scie. Non seulement nous y permettons l'accès au plus grand nombre mais nous savons que les économies faites ne seront pas injectées directement à la bourse mais plutôt profiterons à l'économie locale.
Rappelez-vous qu'une politique se doit toujours d'être pensée à long terme et méfiez-vous des Yaka-fokon et de leurs théories simplistes qui mènent au profit des plus forts contre les plus faibles.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Bonne rentrée à tous !
La « rentrée » qui s'annonce sera la dernière pour le Conseil municipal tel qu'il est actuellement constitué : le groupe majoritaire de Mme Morel d'un côté et vos élus d'Harfleur ensemble pour demain de l'autre.
Depuis les élections de mars 2020 nous nous sommes toujours attachés à travailler et interagir avec la majorité municipale de manière constructive. Si les débuts ont pu paraître parfois laborieux, nous n'avons jamais baissé les bras alors même que les prérogatives légalement accordées aux conseillers d'opposition sont parfois très limitées. En démontrant notre implication constante et notre volonté d'agir dans les seuls intérêts d'Harfleur et de ses citoyens, nous avons réussi à impulser le dialogue avec la majorité. Puisque notre groupe n'a que six élus au Conseil municipal (pour un score de plus de 40% aux élections !) il ne nous est pas possible d'empêcher le vote d'une délibération contre laquelle nous sommes opposés (par exemple et pour mémoire, le vote de nouveaux emprunts). Mais avec diplomatie et courtoisie nous avons toujours pris la liberté d'exprimer notre opinion. Si elle n'a pas souvent été prise en compte, il faut être honnête et reconnaître que, malgré les différences de convictions politiques, le dialogue s'est étoffé tout au long du mandat, même si nous voudrions pouvoir peser encore plus dans les décisions finales.
En mars ce sera une nouvelle équipe qui sera aux commandes de la ville et si, plutôt que de se contenter d'analyses à l'emporte-pièce ou de critiques faciles, on osait l'engagement ? Les défis à relever sont nombreux, mais l'avenir s'invente à plusieurs. Pourquoi n'envisageriez-vous pas, vous aussi citoyen, citoyenne, de vous investir pour dévoiler le plein potentiel de notre ville ?

Aurélie Rebeilleau,
présidente du groupe d'opposition

Théâtre

La Lettre d'Italie

Avec
Bruno PUTZULU
Isabelle RATTIER
Rocco FEMIA
Pascal CASTELLETTA
Cristina MAROCCO

UNE COPRODUCTION
GRANIT SCÈNE NATIONALE - BELFORT
RADICI

TEXTE ET MISE EN SCENE
Mario PUTZULU

Samedi 4 octobre - 20h30

La Forge - Harfleur

ville d' harfleur

Billetterie en ligne : www.harfleur.fr
Renseignements au 02 35 13 30 09 - Facebook : La Forge Harfleur
La Forge : 1 rue Frédéric Chopin - Harfleur

LA FORGE

N° licence L1-R-22-003070 / L2-R-22-003525/ L3-R-22-003526